

Compléments sur la vie de Grégoire Bordillon apportés par divers lecteurs

Le frère de Grégoire Bordillon, Théodore-Julien

C'est dans un courrier du mois de septembre 2011 qu'Odile Séchet et Gérard Grellier m'ont apporté ces précisions : « Il semblerait que le frère de Grégoire Bordillon soit Théodore-Julien Bordillon, ingénieur civil, certaines des lettres retranscrites par Elie Sorin sont adressées à Théodore Bordillon. Ce dernier a participé à la construction de divers ponts dont celui de la Basse-Chaine à Angers qui s'est effondré au passage d'un régiment, faisant 226 morts. Le procès a eu lieu en 1851. Théodore Bordillon était aussi co-proprétaire de la Société des Docks et Bassins du port de Nantes qui aurait pu avoir des déboires financiers. »

Effectivement, Théodore Bordillon travaillait avec un autre ingénieur, Joseph Chaley. Ils ont construit aussi le pont de la Haute-chaine, le pont suspendu des Rosiers (1838-1842), ainsi que le pont qui franchit le Thouet à Saint-Hilaire-Saint-Florent...

Jacques Martin, fervent généalogiste, a retrouvé les actes de naissance de Grégoire et de Théodore. Alors que Grégoire était né en 1803, Théodore-Julien naît en 1810. Leur père, artisan poêlier, s'appelle Pierre-André Bordillon et leur mère, Sophie Cordeau. Ils habitent rue Beaurepaire. Le cousin germain du père, André-Pierre-Jean Bordillon, témoin pour l'acte de naissance, est marchand poêlier et demeure rue des Poêliers. La qualité de la signature de l'heureux papa met en évidence un bon niveau d'éducation.

A handwritten signature in dark ink, appearing to read 'P. Bordillon' with 'Poëlier' written below it. The signature is highly stylized and cursive.

Les conséquences des difficultés financières de Théodore

A la page 30, nous avons essayé d'interpréter la « misère » financière de Grégoire Bordillon, succinctement évoquées par Elie Sorin qui écrit qu'au lendemain de sa courte apparition dans les hautes fonctions, « il devint pauvre », en même temps d'ailleurs qu'il avait la douleur de perdre sa fille unique. Nous avons émis les conséquences d'une mévente de l'ardoise d'Angers. Grâce à Philippe Vigier qui a fait une communication aux Annales de Bretagne sur Grégoire Bordillon, nous avons une idée plus précise des véritables difficultés qui avaient déjà eu des conséquences néfastes sur sa carrière de préfet.

Philippe Vigier a consulté les archives du ministère de l'Intérieur. Il y a trouvé un courrier de Bordillon du 6 octobre 1848 qui, dans le cadre de son rôle de préfet, expliquait comment M. de Quatrebarbes réunissait les anciens des partis légitimistes pour faire élire l'un d'eux, Bucher de Chauvigné. Mais il n'était pas seul à interpeler le ministère de l'Intérieur. Il aurait dû se méfier de la cordialité du comte de Falloux lors de l'inauguration de la ligne de chemin de fer car il fait partie des 8 députés du département sur 11 qui écrivent au ministre pour dénoncer les articles du « Précurseur de l'Ouest » et surtout les conséquences de la faillite de son frère qui le met dans une situation financière difficile, ce n'est qui n'est pas bon pour l'image de notable que doit donner un préfet. Ils demandent son élimination de la carrière préfectorale.

Mais au ministère de l'Intérieur, la population de l'Isère était considérée par le gouvernement comme « anarchique et prête à de convulsifs soulèvements », et Grégoire Bordillon bénéficie d'une image « d'homme nécessaire de la situation », puissant orateur, capable d'encourager le bon et de décourager

le mauvais. Bordillon n'a pas considéré qu'il était exilé en Isère. Il a soutenu les républicains locaux un peu malmenés, calomniés, et il n'y a pas eu de soulèvement. Là aussi, c'est le parti de l'ordre local qui est intervenu auprès du Ministère de l'Intérieur pour l'accuser de se lier avec des hommes d'opposition violente et d'avoir toujours le handicap de la faillite de son frère. Il n'était donc pas, comme le suggérait Elie Sorin, mis à l'écart pour être destitué peu de temps après, sans possibilité d'avoir la population avec lui. Le Ministère semble lui avoir laissé une chance dont, avec son esprit de républicain authentique, il n'a pas su profiter.

Quelles étaient ces difficultés financières de Théodore ?

Sous réserve de mieux connaître le procès de 1851, il ne semble pas que Théodore Bordillon ait été condamné à des dommages et intérêts qui auraient provoqué sa faillite. Son frère Grégoire était déjà très affecté par des prélèvements sur ses propres revenus en 1848. Par contre, dès 1835, Théodore Bordillon et Joseph Chaley, à qui la ville d'Angers avait confié la construction et l'entretien du pont de la Basse-Chaine, étaient concessionnaires du péage qui a été supprimé la nuit. Le nombre des voitures s'étant considérablement accru, les charges en sont devenues intolérables pour eux.

D'autre part, les deux ingénieurs ont investi à Nantes dans les docks et le port, se substituant à l'État et à la ville pour financer le creusement des canaux et l'aménagement des chantiers navals. Ils doivent percevoir un droit de quai et aussi le péage sur un pont. Il est possible qu'ils aient subi à Nantes le même genre de déboire qu'à Angers.

Elie Sorin n'avait pas évoqué cette affaire de famille, conformément à l'esprit de cette époque où la réussite financière était une condition de l'estime générale. Comme il ajoute, à la suite de la liste des mauvais coups du sort : « puis, soudain, par une voie imprévue, la richesse revint », nous espérons raconter un prochain épisode de la vie de Grégoire Bordillon où nous exposerons ce retour de la fortune.

La famille Bordillon dans les registres d'État Civil

Mariage des parents. Les parents de Grégoire Bordillon se marient le 25 pluviôse, an 11 de la République, à midi. Son père, Pierre-André Bordillon, âgé de 28 ans, né à Angers, paroisse de la Trinité, le 21 janvier 1774, poêlier, demeurant rue Beaurepaire, est le fils de Pierre Bordillon, né à Château-Gontier, décédé, et de Jeanne-Ursule Gezard, née et mariée dans la paroisse de la Trinité, décédée. Sa mère, Sophie Cordeau est âgée de 18 ans. Elle est née à Saint Julien de Vouvante en Loire-Inférieure le 28 avril 1784. Elle est la fille de Gilles Cordeau, maître tanneur, décédé, et de Rose Frenais, née à la Chapelle Glain, décédée. L'un des témoins, cousin de l'époux est potier d'étain. Un autre, ami des époux, Alexandre Lachèze, est officier de Santé.

Naissance de Grégoire. Il est déclaré le 27 frimaire de l'an 12 de la République, né de la veille. Les témoins sont Jean Sorin, menuisier, 40 ans, cousin de l'enfant, et Louis Rabineau, 50 ans, tous deux habitant rue Beaurepaire.

Naissance de Théodore. Il est déclaré le 19 septembre 1810, né de la veille. Le cousin germain du père de Grégoire, André-Pierre-Jean Bordillon, est marchand poêlier à Angers. Il a 37 ans au moment de la naissance de Théodore-Julien. L'oncle maternel de l'enfant s'appelle Grégoire Cordeau, propriétaire, et habite rue Beaurepaire. Il a 24 ans.

Décès de Grégoire Bordillon. Le 5 juillet 1867, à 8 heures du matin, la déclaration est faite, entre autres, par Onézime Bazantay, cultivateur, âgé de 37 ans, demeurant à Montbenault, non parent. Grégoire Bordillon est qualifié d'ancien préfet, membre du Conseil municipal d'Angers.